

Communiqué de presse

Paris, le 29 janvier 2019

FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAL ET STATUTAIRES

Le 29 janvier 2019, le Crédit Foncier de France a informé la société Locindus S.A. (« **Locindus** ») avoir franchi à la hausse le seuil légal de 90 % du capital et des droits de vote de Locindus et les seuils statutaires multiples de 2 % compris entre 76 % et 90 % du capital et des droits de vote de Locindus.

Cette acquisition d'actions Locindus s'inscrit dans le cadre de l'offre publique de retrait déposée par le Crédit Foncier de France ouverte depuis le 28 janvier 2019.

À ce jour, le Crédit Foncier de France détient 9 667 185 actions et droits de vote, soit 90,61 % du capital et des droits de vote de Locindus.

Contacts Presse

Kayoum Seraly
Responsable Information et Relations Presse
T : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr